

Réunion publique  
**RÉVISION DU PLU :**  
Présentation du  
Projet (PADD)  
**JEUDI 9 MARS 2017**  
À 20H30  
Salle polyvalente

## ORIENTATIONS DU PLAN LOCAL DE L'URBANISME

Document central du Plan Local de l'Urbanisme, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) définit les orientations générales des politiques retenues par la commune de Retiers en matière d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces agricoles et naturels, de préservation du bon état des continuités écologiques.

Il permet d'exposer, dans le respect du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Vitré et du Plan Local de l'Habitat de la Communauté de communes au pays de la Roche-aux-Fées, l'ambition de la politique communale dans ces domaines pour la décennie à venir. Il constitue donc l'expression des objectifs que la commune s'est fixée à moyen et long terme.

Conformément à la loi, le PADD fixe également des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Dans la démarche de concertation avec les habitants, les grandes orientations du PADD seront présentées en réunion publique le jeudi 9 mars 2017 : vous êtes cordialement invités à y participer.

Benoit LUGAND, adjoint au maire à l'urbanisme

## COLLECTE DES DÉCHETS : DU CHANGEMENT EN 2017

Depuis le 1er janvier, les heures de collecte (lundi et jeudi) ont été modifiées. Les camions passent désormais entre 6h et 22h. Des changements d'habitude vont également concerner :

**Les sacs jaunes :** depuis le 1er janvier, **tous les papiers, journaux, publicités, revues, magazines...** ont quitté le sac jaune et sont à déposer dans les **bornes d'approvisionnement volontaire** (situées aux côtés des bornes à verre).

La distribution se fera désormais toute l'année en porte-à-porte dans les bourgs et les campagnes. Les sacs seront déposés sur les boîtes aux lettres. Un planning sera disponible en mairie et sur le site internet du SMICTOM.

**Les déchets ménagers : passage à la TEOMI** Actuellement, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est calculée sur la valeur locative du logement (surface, confort, zone d'habitation). Elle est payée par le contribuable propriétaire d'un logement. Il n'y a pas de lien avec la quantité de déchets produits.

Inclure une **part incitative** dans ce calcul a pour objectif **d'instaurer le principe « producteur-payeur »**, d'inciter les usagers à **mieux trier** les déchets recyclables et à mettre en place des solutions pour **produire moins d'ordures ménagères** non recyclables pour présenter leur bac à la collecte moins souvent.

La part variable prendra en compte le nombre de levées et la taille des bacs d'ordures ménagères qui seront pucés, ou le nombre d'ouvertures des bornes (BAV) d'ordures ménagères par l'identification de badges.

Au printemps 2017, de **nouveaux bacs pucés** seront donc remis à chaque foyer en vue du passage à la TEOMI. Pour réaliser cette distribution, 40 ambassadeurs rencontreront en porte-à-porte les 57 000 foyers et professionnels du territoire et vous conseilleront sur la réduction et le tri des déchets.

**Attention : aucun paiement n'est demandé aux usagers pendant la distribution.** Les usagers seront avertis par courrier du passage des ambassadeurs et recevront un guide d'information sur la taxe incitative.

Plus d'informations : [www.smictom-sudest35.fr](http://www.smictom-sudest35.fr)

Bernard PELTIER, adjoint à l'environnement et l'espace rural.



*Les ambassadeurs du tri iront à la rencontre des usagers*



### CREATION D'UN CUI-CAE

Le Conseil décide de mettre en place un contrat aidé CUI-CAE au service technique pour 1 an à partir du 1er février 2017 afin de seconder le responsable bâtiment.

### MISE A DISPOSITION DU SERVICE CCAS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Conseil accepte la mise à disposition du service du CCAS à la Communauté de communes pour l'enregistrement en ligne des demandes de logements sociaux locatifs pour Retiers et les communes voisines.

### MODIFICATION DES STATUTS : COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Conseil approuve les modifications des statuts de la Communauté de Communes validant :

- **Les compétences obligatoires** : aménagement de l'espace ; actions de développement économique ; aires d'accueil des gens du voyage ; collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

- **Les compétences optionnelles** : environnement ; logement et du cadre de vie ; voirie ; équipements culturels et sportifs et équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire ainsi que l'action sociale d'intérêt communautaire.

- **Les compétences facultatives** : culture ; sports et loisirs ; communications électroniques ; transports, système d'Information Géographique, tourisme et emploi.

### BUDGETS 2016 :

#### DÉCISIONS MODIFICATIVES

**Commune** : Validation de la décision modificative du budget Communal 2016 pour l'opération d'ordre concernant une avance au Syndicat Départemental d'Énergie 35 pour un montant de 117 112 € en recettes et dépenses d'investissement.

**Le Chêne vert** : Validation de la décision modificative du budget 2016 du lotissement le Chêne vert afin de passer les opérations de stocks d'un montant de 310 764 €.

#### DEMANDE DE SUBVENTION : TRAVAUX DE SÉCURITÉ

Dans le cadre du programme de travaux pour l'année 2017 visant à sécuriser les piétons et faire ralentir la vitesse en entrée d'agglomération, le Conseil sollicite l'aide spécifique du Conseil Départemental au titre des amendes de police pour un montant des travaux estimés à 53 000 € HT (taux 20 % environ).

#### ACOMPTÉ SUBVENTION 2017

Accord du Conseil pour le versement d'un acompte de subvention de 15 000 € pour Crocq'vacances et 15 000 € pour l'Espace Jeunes.

#### SUBVENTION 2017 :

##### ASSOCIATION MYOSOTIS

Le Conseil accepte de verser une aide de 100 € à l'association Myosotis de Rennes (au service des enfants hospitalisés au CHU de Rennes), suite à un spectacle sur la commune.

## PROCHAIN CONSEIL LUNDI 6 FEVRIER

### APPRENTI ESPACES VERTS

Pour la rentrée de septembre 2017, le centre technique municipal recherche un apprenti CAP ou BP travaux paysagers pour intégrer le service espaces verts.

Envoyer lettre de motivation et CV **avant le 31 mars** à l'adresse suivante :

Mairie de Retiers,  
19 rue Georges Clémenceau  
35420 Retiers

Renseignements : 02 99 43 41 83

### ANIMATIONS SENIORS



Dans le cadre des animations seniors, les membres du CCAS organisent le **jeudi 2 mars à partir de 14h** à la salle polyvalente un après-midi convivial « **loto** ».

Renseignements : 02 99 43 41 82

### HORAIRES DES SERVICES MUNICIPAUX

**MAIRIE** [02 99 43 51 41]

**Lundi, mardi, mercredi, vendredi :**

9h00 > 12h00 / 14h00 > 17h00

**Jeudi & samedi :** 9h00 > 12h00

**permanences des élus**

**en dehors des horaires d'ouverture : 06 46 41 41 92**

**www.retiers.fr**

**SERVICE TECHNIQUE** [02 99 43 09 16]

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi :**

9h00 > 12h00 / 14h00 > 17h00

**URBANISME** [02 99 43 09 20]

**Lundi, mardi, jeudi :** 9h00 > 12h00

**vendredi :** 9h00 > 12h00 / 14h00 > 17h00

**MÉDIATHÈQUE** [02 99 43 68 63]

**Lundi :** 16h30 > 18h30

**Mercredi :** 9h30 > 12h00 / 14h00 > 18h00

**Vendredi :** 15h00 > 18h30

**Samedi :** 9h30 > 13h30

**DÉCHETTERIE** [02 99 43 40 17]

**Lundi :** 9h00 > 12h00

**Mercredi :** 9h00 > 12h00 / 14h00 > 18h00

**Vendredi & samedi :** 14h00 > 18h00

## DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL EN LIGNE

Les demandeurs ont la possibilité de saisir, de mettre à jour et de renouveler leur demande de logement social en Ille-et-Vilaine directement sur [www.demandelogement35.fr](http://www.demandelogement35.fr)

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Depuis le 1er janvier 2017, la population légale est de **4 266 habitants** pour la commune de Retiers (population municipale : 4 164 + population comptée à part, comme les étudiants : 102).

## NEIGE ET VERGLAS

Pendant la période hivernale, nous rappelons qu'il est de la responsabilité de chaque habitant de déneiger son pas de porte. En cas de verglas, pensez aussi à épandre du sel. Par ces simples gestes vous contribuerez à améliorer la sécurité de tous.

## RESTAURANT DU PARC



Depuis le 1er janvier, Benoit POUILLY et Yoann GARNIER ont repris « Le Restaurant du Parc » en remplacement de Marilyn RAACH. Ils vous accueillent tous les midis du lundi au samedi, et sur réservation le samedi soir.

Contact : 02 99 43 51 65

## COLLECTE DE PLASTIQUES AGRICOLES USAGES

Elle se fera du **14 au 16 février** chez Végam (Route de la Guerche). Ne sont acceptés que les films d'ensilage et d'enrubannage, les ficelles et les filets de balles rondes.

**Important :** les plastiques doivent être triés selon leurs catégories et ne contenir aucun corps étranger.

## CASQUE OBLIGATOIRE POUR LES MOINS DE 12 ANS

**À partir du 22 mars 2017, le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans :** qu'ils soient conducteur de leur vélo, ou qu'ils soient passager du vélo ou cargobike.

En revanche, pour les adultes le casque n'est toujours pas obligatoire, mais il reste important de montrer l'exemple.

« En circulation, le conducteur et le passager d'un cycle, s'ils sont âgés de moins de 12 ans, doivent être coiffés d'un casque conforme à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle. Ce casque doit être attaché. »

**Les sanctions :** en cas de non-port du casque, c'est l'adulte qui est responsable. Il s'agit dans ce cas d'une contravention de 4<sup>e</sup> classe avec une amende de 135 € pouvant être minorée à 90 €. Bien évidemment sans retrait de point comme pour toute infraction à vélo.

## DON DU SANG

La prochaine collecte aura lieu le **lundi 13 février de 14h30 à 19h** au Centre Polyvalent, organisée par l'Etablissement Français du Sang.

## NOUVEAU KINÉSITHÉRAPEUTE



Après quelques mois passés dans le cabinet en remplacement, Thomas LEROY s'est officiellement installé depuis le 16 janvier en tant que collaborateur au cabinet de kinésithérapie de la

Maison pluridisciplinaire de la Santé, 1 rue Le Bastard, auprès d'Anne et Marie PINCEMIN.

Rendez-vous : 02 99 47 37 34

## COLLÈGE LA ROCHE AUX FÉES



### Portes ouvertes

**Vendredi 3 mars de 17h à 20h**, le collège «La Roche Aux Fées» organise une **soirée « portes ouvertes »**.

Guidés par des élèves, venez visiter les salles de cours, le self, le CDI, l'infirmerie, découvrir de nouveaux outils pédagogiques, ainsi que les activités propres à l'établissement (*classes entreprise, classe « Défense Sécurité Globale », voyages,...*).

Ce sera aussi l'occasion de rencontrer professeurs, surveillants et agents, qui sauront apporter les réponses aux questions que leur poseront parents et enfants. La Conseillère Principale d'Éducation, le gestionnaire, la Principale adjointe et la Principale seront également à votre disposition tout au long de la soirée. Toute l'équipe éducative vous attend pour cette soirée de découverte.

### Inscription

**- Votre enfant est actuellement scolarisé en CM2 :** vous devez retirer une « fiche de liaison, en vue de l'affectation en sixième dans un collège public » auprès du directeur de votre école en mars (*les fiches sont transmises à la Direction académique fin mars par le directeur de l'école*). Mi-juin, l'Inspecteur d'Académie affectera obligatoirement votre enfant au collège La Roche aux fées. Le collège vous adressera un dossier d'inscription.

**- Votre enfant est actuellement scolarisé en 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> dans un établissement privé,** il peut entrer au collège public sur présentation de son dossier scolaire précisant la décision de passage en classe supérieure ou du redoublement du conseil de classe.

Renseignements : 02 99 43 52 97

## RÉUNION D'INFORMATION

**Judi 2 février** à 20h au complexe de Brétigné à Rannée, les élus des comités locaux de la Mutualité Sociale Agricole de la Guerche-de-Bretagne et Retiers organisent une **soirée d'information et d'échange** sur « Les médias : les écrans au quotidien, parlons-en ! »

Entrée : gratuite et ouverte à tous.

## MÉDIATHÈQUE

### ■ Exposition

**Du 2 au 28 février**, l'association « Culture pour Tous » expose les travaux de l'atelier dessins et peintures.

### ■ Les causeries

**Mercredi 22 février** à 14h30, présentation de livres, discussion et tricot... en toute simplicité !

### ■ Atelier parents enfants

**Mercredi 22 février** à 15h30, création de masques en partenariat Crocq'vacances. Informations et inscriptions auprès de Crocq'vacances (02 99 43 69 27).

### ■ Rendez-vous habituels

**Les Bébé lecteurs en musique : Mercredi 1er février** à 9h30 et 10h15, pour les tout-petits de 3 mois à 3 ans (*sur inscription*).

**La Tête dans les histoires : Mercredi 1er février** à 16h, à partir de 4 ans.

Renseignements : 02 99 43 68 63

## CULTURE POUR TOUS AU PAYS DES FÉES

■ **Dessin et Peinture : du samedi 11 au lundi 13 février**, de 14h à 17h30 chaque jour, à la salle n°1 (*derrière la mairie*).

Renseignements : 02 99 43 57 33

■ **Dictée : mercredi 1er février à 14h**, au collège « La Roche Aux Fées » rue Anatole Le Braz à Retiers. Renseignements : 02 99 43 69 90

■ **Jeu des chiffres et des lettres** : Après la dictée à 14h30 au collège.

Renseignements : 02 99 43 50 05

■ **Scrabble : mercredi 15 février à 14h30 – Salle n°2** (*cour de la mairie*). Merci de venir avec son jeu de scrabble.

■ **Atelier Mémoire : jeudi 2 février de 9h30 à 11h30** à la médiathèque.

## Vidéo-reportage



**Judi 2 février à 20h30** au cinéma Le Restéria. Après nous avoir fait découvrir la Russie navigable, Dominique SENAY revient. Il veut nous faire aimer la capitale de la Catalogne : Barcelone, la ville de Gaudi, la ville du Barça.

Tarif : 6 €, gratuit pour les moins de 18 ans.

## UTL

**Lundi 6 février** à 14h30 à la salle polyvalente de Retiers, « Intelligence humaine et artificielle, les limites » animée par Georges MITAUT.

Renseignements : 02 99 44 48 16

## SAISON CULTURELLE



**Mardi 7 février** à 9h15 et à 10h45 au multi-accueil de Janzé et mercredi 8 février à 10h45 et à 16h30 à la salle polyvalente de Retiers, **théâtre jeune public « Arckaia »** par la Compagnie Artamuse.

*Sur un plateau presque nu, Arckaia embarque les spectateurs pour un voyage au cœur des matières et des saisons. Le spectacle éveille les énergies d'objets simples et questionne le corps et les sens.*

Spectacle en partenariat avec le RIPAME du Pays de la Roche aux Fées.

Durée : 45 mn. De 0 à 4 ans.

Tarif : 6 €, réduit 4 € et forfait famille 13 €

Réservations : 02 99 43 64 87

## SPECTACLE COMIQUE

Créée en 2013, l'association restérienne pour la conservation du patrimoine local a pour but de soutenir toute opération de sauvegarde du patrimoine. Début 2016, d'importants travaux de mise en sécurité de l'église Saint-Pierre ont été engagés, la commune et l'association ont lancé un appel aux dons par le biais d'une souscription publique.



Toujours dans le but de **récolter des fonds pour l'église**, l'association organise le **samedi 1er avril** à 20H30 à la salle

d'Essé, un **spectacle comique** « Jaoset d'lainti » par Alain BURLLOT. Venez nombreux !

Réservations : 02 99 43 51 91

ou 02 99 43 60 86 ou 02 99 43 68 74

## FOIRE DE RETIERS



Dès à présent, reprenez les dates de la prochaine foire de Retiers : **10, 11 et 12 mars 2017** au parc des expositions, route de Marcillé-Robert.

### Entrées gratuites pour les nouveaux habitants

En partenariat avec l'association « Foire de Retiers », la mairie propose des entrées gratuites aux nouveaux habitants de la commune, c'est-à-dire, les personnes qui se sont installées à Retiers en 2016. Entrées gratuites à retirer en mairie.

Renseignements : 02 99 43 52 47

foire-retiers@orange.fr

## CROQ'VACANCES



### ■ Repair Café

**Samedi 4 février de 14h à 18h** à la salle polyvalente. L'association recherche de nouveaux réparateurs, en particulier, en électronique et électricité pour le petit électroménager.



### ■ NOUVEAUTÉS :

**Le troc bottes** : venez avec vos paires de bottes de pluie trop petites afin de les échanger contre des bottes à la bonne pointure.

**Démonstration-expo** des outils et techniques du tonnelier/cerclier.

### ■ Atelier parents/enfants :

**Mercredi 22 février à partir de 15h30** : atelier de créations de masques pour carnaval pour toute la famille à la médiathèque. 1 € par pour les adhérents, 2 € pour les non adhérents.

**Samedi 25 février de 15h30 à 20h**, départ du centre de loisirs : **surprise sortie culturelle** à partir de 5 ans. 2 €/personne, apportez votre goûter.

### ■ Accueil de loisirs :

Thème des mercredis : galerie souterraine.

Thème des vacances : faire rire la galerie (*inscription dès le 30 janvier*).

**Temps fort : carnaval sur le thème de l'humour et du rire.**

**Judi 23 février à 15h30**, place Saint-Pierre : départ du défilé du carnaval en fanfare.

À 16h30 au Média-Parc : brûlons Monsieur Carnaval.

À 17h à la salle polyvalente : goûter partagé.

Merci à tous de confectionner des crêpes, gâteaux, beignets... et de les déposer dès 10h à la salle polyvalente

## ESPACE JEUNES

**Du 14 au 17 février**, l'Espace Jeunes de Retiers, en partenariat avec le réseau jeunesse communautaire de la Roche aux Fées, propose à ses adhérents de participer à un stage de cinéma à Coësmes avec la Cie Artefakt (*comment créer un film depuis sa phase d'écriture, au tournage puis au montage*).

Chaque jeune pourra ainsi se spécialiser dans le rôle de scénariste, acteur, technicien, décorateur-maquilleur ou encore être en charge de la réalisation du making of. Le thème retenu est « L'invasion a commencé... ». La diffusion du film aura ensuite lieu durant les vacances de printemps lors d'une séance publique dans un cinéma du territoire.

Inscriptions et renseignements :

02 99 43 45 96 ou ej.retiers@gmail.com

Page facebook : « espace jeunes Retiers »

## LES JARDINS DES FÉES

Il reste des parcelles disponibles à partir de 50 m<sup>2</sup>.

Renseignements : 09 54 07 41 33

## CLUB DÉTENTE ET LOISIRS

### Février

Lundi 6	Belote – Marcillé-Robert
Lundi 13	Belote – Sainte-Colombe
Mardi 14	13h30 – Club Retiers
Samedi 18	Pot au feu – Restaurant du Parc
Lundi 20	Belote – Retiers
Mardi 21	13h30 – Club
Vendredi 24	Bal avec Claudie Parker
Lundi 27	Belote - Eancé

## POLOGNE : VINGT ANS DE JUMELAGE

Le 2 mai 1997 était signé le jumelage entre la commune de Miescisko et les communes de l'ex-canton de Retiers (*Arbrissel, Coësmes, Essé, Le Theil-de-Bretagne, Marcillé-Robert, Martigné-Ferchaud, Retiers, Sainte-Colombe et Thourie*).

À l'occasion du vingtième anniversaire de la signature et pour fêter cet événement, la commune de Miescisko invite la population à se rendre en Pologne **du jeudi 25 mai au lundi 29 mai 2017** (coût : 350 €).

Ce déplacement se fera en avion. Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire dès que possible.

Renseignements et inscriptions : 02 99 43 52 60 ou 06 82 70 38 23

## RANDONNÉES PÉDESTRES

Organisées par l'association «chemins et randonnées».

4 février : Essé (9km)

11 février : Coësmes (11km)

18 février : Arbrissel (10,5 km)

25 février : Visseiche (10,5 km)

Départ 14h sur site ; covoiturage 13h45 place Miescisko Retiers.

Renseignements : 02 99 43 56 25



**resteria**

**FÉVRIER 2017**

**TOUS EN SCÈNE, 50 NUANCES PLUS SOMBRES, DALIDA**

*mais aussi bien d'autres films, des soirées-débat...*





**La programmation complète du mois est consultable**

[www.leresteria.net](http://www.leresteria.net)

**> SANS RENDEZ-VOUS****C.A.F.**

7 & 28 février  
14h-16h (Bureau 1)

**C.L.I.C. (AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES, HANDICAPÉES)**

Tous les jeudis matin  
9h > 12h (bureau n°1)

**POINT INFORMATION JEUNESSE**

Tous les mercredis 14h-17h30  
Maison du développement

**> SUR RENDEZ-VOUS****ARCHITECTE-CONSEIL**

Vendredi 24 février de 9h00 à 11h30  
Prendre Rendez-vous en Mairie

**ASSISTANTE SOCIALE D.A.S.**

> À la maison du développement - Retiers  
mardi de 9h15 à 12h30 et de 14h à 17h  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi de 9h à 12h  
2<sup>e</sup> vendredi de 9h30 à 11h30

> À la mairie - Retiers  
mardi de 13h30 à 16h30

Prendre rendez-vous au CDAS de Janzé  
Tél. : 02 99 47 57 80

**ASSISTANTE SOCIALE M.S.A.**

Centre Social de La Guerche  
Tél. : 02 99 96 22 44

**MUTUELLE C.A.R.A.C**

Pour tout renseignement : 02 99 43 64 87

**C.A.R.S.A.T.**

Uniquement sur RDV au : 39 60

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
SERVICE HABITAT**

(AMÉLIORATION HABITAT/ACHAT NEUF-ANCIEN)

1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredi de chaque mois - 10h > 12H

Maison du Développement.

2<sup>e</sup> vendredi à Janzé

4<sup>e</sup> vendredi à Martigné-Fd

RDV : 02 99 43 64 87

**CONSEILLER DÉPARTEMENTAL**

prendre RDV au 02 99 02 35 17

informations sur : [www.ille-et-vilaine.fr](http://www.ille-et-vilaine.fr)

**CONSULTATION DES NOURRISSONS**

Maison médicale de garde

> Consultation PMI :

Jeudi 9 février de 9h00 à 12h00

> Pesée :

Jeudi 16 février de 9h00 à 12h00

appeler le CDAS de Janzé 02 99 47 57 80

**SECOURS CATHOLIQUE**

samedi 4 & 18 février 10h-12h

Bb Alphonse Richard

Local meubles : chaque premier samedi du  
mois (rue de la Tannerie) de 10h à 12h

**C.I.C.A.S.**

À Janzé, le 1<sup>er</sup> jeudi du mois

RDV : 0820 200 189

**C.P.A.M.**

Plus de permanence à Retiers. Accueil à Janzé  
ou la Guerche, uniquement sur RDV au 36 46

**MÉDECIN C.H.S.P.**

à l'ADMR de Retiers

RDV : CHS - 02 99 33 39 00

**MÉDECIN ADDICTOLOGUE**

Maison médicale de garde

RDV : 02 99 74 14 68

**RELAIS INTERCOMMUNAL PARENTS  
ASSISTANTS MATERNELS ENFANTS  
(R.I.P.A.M.E.)**

Le mardi de 14h à 19h

et le vendredi de 13h30 à 16h30

sur rendez-vous à la Maison du Développement  
de Retiers

Tél. : 02 99 43 44 16

**CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE  
ET FAMILIALE**

C.D.A.S. de Janzé : 02 99 47 57 80

**BOUTIQUE DE GESTION**

1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi, de 9h à 17h

Maison du Développement

Tél. : 02 99 86 07 47

**PERMANENCES JURIDIQUES**

> notaire, huissier et avocat

Prendre rendez-vous au 02 99 43 64 87

> conciliateur de justice :

mercredi 22 février

prendre RV au 02 99 43 51 41

**INFIRMIERS**

7 jours/7, 24 h/24

Centre de soins - A.D.M.R. : 02 99 43 52 80

Cabinet ERHEL-LANGOUET-VERMILLARD : 02 99 43 65 41

**MAISON MÉDICALE DE GARDE**

12 rue Louis Pasteur 02 99 43 44 45

Samedi : 12h > 20h

Dimanche : 8h > 20h

En dehors de ces horaires, appeler le 15.

**NAISSANCES**

3/11 > Anaïs YON,  
2 impasse des Pins

8/11 > Valentin BRINGS,  
La Belouyère

7/12 > Maëlie DUCHÊNE,  
3 rue des Charmes

**DÉCÈS**

8/12 > Yvonne MOUÉZY,  
veuve PELTIER,  
4 rue Paul Dausy

10/12 > Jean HERVOCHON,  
10 rue Robert d'Arbrissel

11/12 > Simonne BRÉAL, veuve COUET,  
5 Allée de Bretagne

**POMPES FUNÈRES**

Christian CHAPELET : 02 99 43 12 12

**TAXIS-AMBULANCES**

Ambulances BANCEL : 02 99 43 61 61

**SERVICES DE GARDE**

Pharmacies : contacter le 32 37

**DÉCÈS (suite)**

15/12 > Henri HAUBOIS,  
24 rue Victor Hugo

27/12 > Roger FALAIS,  
2 rue du Docteur Charles Rascol

2/01 > Odette LEBEAU, veuve ORHANT,  
48 rue du Maréchal Foch

4/01 > Georges DELALANDE,  
5 rue Léo Ferré

9/01 > Yvette PRIME, épouse CHEDMAIL,  
5 rue Maréchal Joffre

**PROCHAIN NUMÉRO**  
Pour  
la Lettre  
n° 329, vos  
articles sont  
à déposer avant  
le 10  
février

La Lettre de Retiers - Dépôt légal N° 787 - Parution le 1<sup>er</sup> du mois

Adresse e-mail : [v.liot-accueil@retiers.fr](mailto:v.liot-accueil@retiers.fr) - Téléphone : 02 99 43 51 41

Responsable de la Publication : Thierry RESTIF maire - Rédaction : Valérie LIOT, Patricia ROCHER

Tirage : 1900 exemplaires - Conception : Agence Mine de Rien - Imprimé sur papier écogéré - Imprimerie Reuzé